Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 5 Rajeb 1445
17 Janvier 2024

N° 8

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **108**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **108**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **109**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **111**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **112**
Avis aux créanciers **113**
Convocations
Sociétés anonymes **114**
Sociétés à responsabilité limitée **118**
Divers
Avis au public **118**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution de la société MARKIA Agricole et Tourisme

Le nom de la société communautaire MARKIA AGRICOLE ET TOURISME il s'agit d'une société local au capital souscrit de 10.000 DT L'adresse de son siège social est rue Ghardimaou Ouerguish l'entreprise est concerné par son activité de l'agriculture et tourisme.

Date de l'assemblée générale constitutive : dimanche 4 février 2024 à 10 heures à la maison des jeunes de Ouerguish Ghardimaou.

Président : Hdiri Zied : 98268544.

2024R00098SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis aux actionnaires

Société de conditionnement des huiles d'olives «C.H.O»

Société Anonyme au capital de 50 000 000 Dinars

Siège Social : Route de Mahdia Km 10 - Sfax

Identifiant Unique : 0504316T

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 décembre 2023, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 10.000.000 Dinars avec une prime d'émission globale de 10.000.000 Dinars, et ce par la création de 100 000 actions nouvelles nominatives de 100 Dinars chacune, à souscrire et à libérer entièrement à la souscription, portant ainsi le capital de 50.000.000 Dinars à 60.000.000 Dinars.

La souscription à ladite augmentation du capital sera réservée à la société CHO COMPANY et sera libérer par compensation de créance certaine liquide et exigible.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription par les anciens actionnaires au profit de la société CHO COMPANY.

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 décembre 2023 a donné tous les pouvoirs à Mme Rym Makhloufi, directeur général Adjoint de la société pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital a fait l'objet d'un dépôt provisoire au bureau du centre national des entreprises de Sfax le 10 janvier 2024 sous le n° AC0862024.

2024X00060SANB2

Cette annonce annule et remplace l'annonce n° 2024R00036SANB2 parue au JORT n°6 du 12/01/2024.

Augmentation de Capital de 600 000 DT

PV de l'AGE du 13/11/2023.

ECODATTES SA.

Capital 2380000 dinars.

La percée verte B2-3 - Jardins de Carthage 1090 Tunis.

MF/113328WAM000

A la suite du PV de l'AGE de la société ECODATTES SA enregistré aux recettes des finances Tunis 1 le 15/11/2023 sous le numéro 23505404 quittance 9981, augmentation du capital pour un montant de 1 226 404 DT en numéraire déposé au compte indisponible N°12 203 000010800930-16 Union internationale de banques agence Charguia et ce par l'émission de 12 264 actions nouvelles totalement souscrite et libérée à la souscription le capital de la société est porté de 2 380 000 Dinars à 3 606 400 Dinars. Un projet a été déposé l'RNE le 28/12/2023 N°AC031942023.

- délai de souscription : 15jours avec possibilité de clôture en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2024400069SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société DETERNET

Société à responsabilité limitée

Au capital 450.000 dinars.

Siège social : avenue Farhat HACHED 4060 Kalaa Kebira - Sousse

RNE : 0708473M

MF : 0708473M/A/M/000

CNSS : 166723-77

Il appert des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 06/12/2023 sous le n° 23702607 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 21/12/2023, sous le n° 2023186693 qu'il a été décidé :

1/ La Nomination de Monsieur Mohamed Fakhreddine GAM, nouveau gérant de la Société pour trois ans.

2/ La modification de l'article 11 paragraphe 3 des Statuts comme conséquence à cette nouvelle nomination.

2024S00062SRLB2

SOCIETE IBF LOGISTICS AND SOLUTIONS

SARL

Capital : 3500 DT

Siège social : Imm 3, Energie solaire - 8612, Charguia 1, 2035 Tunis

MF : 1701122S

Suivant PV de l'Assemblée extraordinaire du 14 Décembre 2023 enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis sous le n° 23510392, Quitt N° M127623 en date du 21 décembre 2023, et dont une copie du dossier a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 26/12/2023 sous le n° 2023187404 ;

Il a été décidé:

- La Cessation d'activité.

- La dissolution de la société et la nomination de Mr Hichem Sellami comme liquidateur.

2024400065SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Avis

Suivant acte sous seing privé daté du 28/12/2023 enregistré à la recette des finances Siliana en date du 12/01/2024 sous le N°2665000, quittance N°M001927, Mr Abdelmonaam Ben Manoubi Ben Sadok Elmakki, titulaire de la CIN N°04569442 en date du 23/07/2021 demeurant à la résidence Ibn Charraf, Rez-de-Chaussée N°21 Ennasr 2- Ariana- Tunis a vendu à la Société LEPI DE VILLE, Société SARL en cours de constitution située à la cité El Ons 6100 - Siliana Nord, la totalité du fonds de commerce "Café Ennassim" (les murs).

Les oppositions doivent parvenir entre les mains de la Société LEPI DE VILLE élisant son domicile au café Nassim située à la cité El Ons 6100 - Siliana Nord pour les fins des oppositions dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette .annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne

Cette annonce est publiée aux Journaux "Assabah" et "Le temps" du 11 Janvier 2024.

2024T00042FCCC2

Vente d’un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/10/2023 et enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 09/01/2024 quittance N° M002539 et enregistrement N° 24200081 .

Mr Fathi Ben Jmouii El Mansouri a vendu à la société EMY IMPORT EXPORT le fonds de commerce sis au 9 rue Jemaa Zitouna Tunis et ayant pour objet la vente des produits de l'industrie artisanale

Un extrait de la vente a été publié au journal Echourouk paru le 14/01/2024.

Les oppositions seront recevables dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de l'annonce au JORT, au siège social de l'acheteur sis au 4 rue Allemagne étage 3 Tunis.

2024T00043FCCC2

Vente fond de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 22/11/2023 par maitre ben Abdallah Latifa avocate auprés de la cour de cassation enregistré à la recette des finances de BAB SOUIKA le 12/12/2023 reçu n° M077050 enregistrement n° 23203327 l’héritier de Mr Rachid Belkhwas a vendu à monsieur Saifeddine weslati toute le fonds de commerce dont il est propriétaire existant au 16 rue sidi Abdesslem Tunis destiné à tout commerce et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les objections sont acceptées entre les mains de maître Latifa Ben Abdallah, avocat à la cour de cassation dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux 2 journaux echourouk et le quotidien du 10/01/2024.

2024T00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé le 09/01/2024 et enregistré à la recette des finances de soliman le 10/01/2024 reçu n°M003071, enregistrement n°00130, marouane ben mohamed ben abdessalem jlassi, vend à la société A2M ALFA 2M, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à route menzel bouzalfa, Soliman, gouvernorat de Nabeul, composé de deux garages dont l’activité actuelle est la vente et réparation de pneumatiques.

Les oppositions éventuelles devront être faites à l'acheteur dans le lieu du fonds de commerce, dans les délais légaux de 20 jours à partir de la parution au Journal Officiel de République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal la presse du 17/01/2024

2024T00045FCCC2

Vente d’un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Mananr le 28/01/2022 enregistrement n°22200233 quittance n°M007908 société TOP AUTOS STA Présentée par son gérant Mr Mohamed Amine Mouelhi vend la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels pour activité vente pièces autos et accessoires situé 12 Rue 62126/62101 Omrane Elala Tunis à Mr Fakhri Touati

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur Fakhri Touati dans l'adresse du fonds de commerce sis 12 Rue 62126/62101 Omrane Elala Tunis.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 14/10/2023

2023R02419FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente du fonds de commerce édité par maitre Chahrazed Ben Younes le 23/08/2023, enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 en date du 25/08/2023 sous le n° 23206351 quittance n°103609. Madame Eya Ben Hmiden CIN 14518317 vend le fonds de commerce situé à n°6 impasse Sarajevo Ennasr 1 Ariana exploité en tant que garderie scolaire, animation et formation à madame Faiza Ben Younes CIN 05411831.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le quotidien du 11 janvier 2024.

2024R00100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 01/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 12/12/2023 sous le n°23203881 quittance n°84390 , Sté Zaghouan Auto car (SUARL) matricule fiscal n°1514977Q représentée par son gérant Monsieur Ali Yahyaoui a vendu à madame Olfa Bournia la totalité du fonds de commerce d'une Station de services et vente Lubrifiants destinée à exploitée à l'avenue de l'environnement Rouaguia Zaghouan 1100.

Toute opposition doit être faite chez Maitre Ahmed El Wartani avocat sise à 15 rue Amor Ben kadeh Centre Montplaisir Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent contrat au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 09/01/2024.

2024R00103FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 21/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 22/12/2023 n° d'enregistrement 23204873, quittance n° M084159, Mr Mahmoud KHELFA titulaire de la C.I.N. n° 05081027, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité dans l'immeuble sis à cité Bayech Tataouine Sud sous le nom commercial "Hotel MABROUK" à la société KHEFA de TOURISME, SARL en cour de constitution, sise à cité Bayech Tataouine Sud.

Les oppositions doivent être déposées au prés de l'acquéreur sis à la zone touristique cité Bayech Tataouine Sud.

Cette annonce a été publiée le 13/01/2024 au journal « Le Quotidien ».

2024R00104FCCC2

Echange d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 02/01/2024 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 05/01/2024 Quittance n° M003177 enregistrement n°24200082. Monsieur Sofiene Ben Mohamed Belhaj a cédé à titre d'échange le fonds de commerce de pizzéria, crêperie, sandwich Sis à rue Farhat Hached 4710, Zarzis à Monsieur Charfeddine Ben Mouldi Mcharek.

Les oppositions auront lieu chez l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un avis de cette vente a été publié aux journaux Essabah et Le temps le 11/01/2024.

M.F G/917213

2024R00107FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 7/1/2024 enregistré à la recette des finances de Monastir le 10/1/2024, quittance n° M002550 enregistrement n° 24200207 Md Nessima Berraba réside à cité Ennozha appart 4 Monastir, a vendu à Siwar Saidanne qui réside à l'Avenue Mohamed Salah Sayadi rue Bonn Esswani Monastir tout le fonds de commerce pour crèche et garderie sis à Skanes rue Hédi kfacha Monastir.

Les oppositions seront accéptées chez l'acheteur Siwar Saidanne à son adresse ci dessus nommer dans les délais légales.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 16/01/2024.

2024S00049FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Il appert suivant acte notarié en date du 11/07/2023 enregistré à la recette des finances Kasserine le 11/01/2024, quittance n° M004894 enregistrement n° 24100369. Mhamdi Lamine ben Mohamed Esalah demeurant cité est Kasserine a donné à Omri Hnia bent Naser ben Ali demeurant 44 rue bayt lhekma cité esalam Kasserine la totalité du fonds de commerce sis avenue Farhat Hached Kasserine activité principale de commerce et communication pour toute opposition dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne s'adresser à la receveuse Omri Hnia bent Naser ben Ali demeurant 44 rue bayt lhekma cité esalam Kasserine.

2024S00050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 08-01-2024 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 08-01-2024 sous numéro 24200084 reçu n° M002640, Mme Hanen Loukil, titulaire de la carte d'identité n° 05344173 du 07-04-2022 a vendu à Mr Achraf Graja titulaire de la carte d'identité n°08846403 du le 27-01-2011 le fonds de commerce exploité café 1er catégorie sis Rte Matar km 6.5 Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sis à immeuble Ezzouhour 1ére étage bureau n° 10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT.

Cet avis a été publié à DAR ASSABAH le 10-01-2024 .

2024X00034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 03/01/2024 enregistré à la Recette des Finances de Skhira le 03/01/2024 sous numéro M000319 Madame Mahbouba Abdallah titulaire de C.I.N n 01208685 sis Souani Skhira Sfax a vendu à Monsieur Hichem Eljed titulaire C.I.N n° 05247752 sis rue Habib Bourguiba Skhira Sfax tous le fonds de commerce représentant Café sis à La Skhira Route Sfax Gabés en face de la garde nationale avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans le délai légal à l'adresse du fonds de commerce situé à la Skhira route Sfax Gabés en face de la garde nationale.

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Cet avis a été publié à Assabah le 10/01/2024.

2024X00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maitre soumaya ben romdane zribi daté le 05/01/2024 et enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba à Sfax le 08/01/2024 sous le numéro 24200087 quittance n° M002717 et n°M002726 Mr Mohamed Ali Arousse demeurant rue Bourguiba route Omar Ibn Khattab 7 Elaiin Sfax ; a cédé à Mr Sofien Zagden demeurant rue Bourguiba n°300 Grimda Sfax la totalité du fonds de commerce « pitzzaria » exploité dans le local situé au complexe commercial situé Manzel Chaker Km3.5 en face du magasin Promogro Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de maître soumaya ben romdhane zribi à son bureau situé à l'immeuble el manar Bloc A Sfax.

Le même avis a été publié au journal «Le quotidien» au 12/01/2024.

2024X00057FCCC2

Renonciation de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 16/09/2023 enregistré le 25/09/2023 à la recette des finances arbi zarouk sfax sous n°23202867. Madame Borni souad titulaire de la CIN N°00143987 et Monsieur bader abebdaime titulaire de la CIN N° 01274536, Riad abebdaime titulaire de la CIN N°01050125, THameur abebdaime titulaire de la CIN N° 01250162, Hadi abebdaime titulaire de la CIN N°01083352, Msaadek abebdaime titulaire de la CIN N°01201320, Najib abebdaime titulaire de la CIN N°01255645 et Mounir abebdaime titulaire de la CIN N°01235937 ont renoncer à monsieur Fathi abebdaime titulaire de la CIN N°01270854 la totalité de la part de fonds de commerce exploité au local sis rue borj Nar Madina Atiga sfax Dont l'activité UN SNAK avec tous ses éléments matériels et morals.

Toutes les oppositions seront reçues dans l'adresse au local sis rue borj Nar Madina Atiga sfax où est exploité le fonds de commerce.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 24/11/2023.

2024X00063FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Anciens du Lycée 18 Janvier 1952 de Jbeniana

Objet : Culturel-Social

Adresse : Lycée 18 Janvier 1952 de Jbeniana, 3080 Jbeniana, Sfax

Objectifs :

- Renforcer les liens de communication et de coopération entre les diplômés et les anciens du Lycée.

- Contribuer au développement du Lycée matériellement et moralement et apporter prestation et assistance.

- Mieux présenter le Lycée et contribuer à préserver son historique.

- Coopérer avec les associations ayant des objectifs similaires

Comité directeur :

- Abdelwahed ben Mokhtar Mokni : Président.

- Mahmoud ben Mahmoud Bourmech : Président Adjoint

- Mohson ben Mohamed Fkih : Secrétaire Général

- Lamjed ben Youssef dit Farah ben Milèd : Trésorier.

2024R00096APSF1

Constitution de GDA

Nom de GDA : Roubayba

Siège social : roubayba kalaa snan Kef

Les associées :

Le président : khouloud klai

La trésorière : khawla mhadhbi

Membre : jihen klai

2024R00105APSF1

Constitution du syndic résidence

Essadaka 8

En vertu du PV de l'assemblée Générale constitutive et élective daté du 3 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de KSSAR Saïd le 8 décembre 2023, sous le numéro 23704221, quittance Numéro: M073956. Conformément à la décision d'approbation de la municipalité de Tunis en date du 25 décembre 2023.

Le Comité des Propriétaires à Constituer le Syndic des Propriétaire dénommé Syndic résidence Essadaka 8 Cité ETTAHRIR.

- Président : Abdel Raouf Barhoumi.

- Vice-présidente : Laila Lagha épouse Bel-Saghir.

- Secrétaire générale : Amira Najeh.

- Trésorière : Aïda Ben Youssef.

- Membre : Hinda Touihri

2024R00108APSF1

Constitution d'un GDA

- Dénomination :

Groupement de Développement Agricole «le progrès ».

- Objet :

Encadrement et organisation des agriculteurs, valorisation des ressources naturelles, promotion des systèmes de production, équipement de ses périmètres d'intervention en équipement ruraux nécessaires.

- Zone d'intervention : Zatli

- Siège social : Zatli

- Décision de constitution : récépissé de déclaration du GDA Délivré par Mr le délégué de Hassi El Frid sous n° 01 en date du 01/11/2023.

- Président du conseil d'administration : Gassoumi Mohamed Sadok.

- Trésorier : Gassoumi Mokhtar.

2024X00058APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Ventes aux enchères publiques suite à la réduction de 40%

Etude de Maitre Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5éme Etage Tunis 71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Sahbi Ben Hedi Souissi, CIN N° 01756040, Demeurant à Avenue Fayçal Ibn Abdelaziz Hammamet; Avenue des Nations Unies Hammamet, BP 232 Hammamet, en sa qualité de débiteur et hypothécaire

L'avocat poursuivant : Maitre Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira 5éme étage Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'une propriété objet de titre foncier N° 525081 Nabeul, appelée "Najet", composée de deux parcelles. La première parcelle, numéro 2, est un terrain situé à l'intérieur de plan d'aménagement urbain de la ville de Hammamet, de forme triangulaire, le long de la route périphérique reliant Nabeul à Hammamet. Sa superficie est de 15 mètres carrés, actuellement utilisée comme trottoir faisant partie de la voie publique. La deuxième parcelle, A677, est une parcelle agricole de forme rectangulaire, négligée, proche des zones urbaines et en dehors de plan d'aménagement de la ville de Hammamet. Elle est entourée d'un mur du côté nord le long d'une route existante qui a été démolie. Elle contient quelques arbres de caroubiers, sa superficie est de 1077 mètres carrés, limitée au nord par une route, au sud par un chemin agricole, à l'est par la parcelle A716, et à l'ouest par un chemin agricole.

Mise à prix : La mise à prix est de 178.377.048 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 19/02/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance De Grombalia situé à rue Habib Bourguiba Grombalia. La visite est possible tous les jours.

2024T00040VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction de 40%

Etude de Maitre Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5éme Etage Tunis 71.326.657

Partie poursuivante : BH BANK, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0024588W et à la demande de la succursale centrale ayant son siège social à l'avenue Kheireddine Pacha N°21 Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie poursuivie : Najet Ben Ayed Traifi, Avocate, CIN N° 00033826, Demeurant à Tunis 31 avenue de la liberté, 47 rue de l'école Sidi Rezigue Ben Arous ; 2 rue Jelma cité Essalem Boumhel en sa qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maitre Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira 5éme étage Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'une propriété faisant l'objet du titre Foncier N° 5540 Ben Arous dénommé "El Maki", d'une superficie de 508 mètres carrés, située à cité Essalem Hammam Lif en bordure de la rue, plus précisément rue Hassan Hossni Abdelwahab, N° 12, cité Essalem , Boumhal El Bassatine, gouvernorat de Ben Arous. Elle fait face à la porte principale de l'lycée Essalem Boumhel El Bassatine,

entourée d'une clôture en construction surmontée d'une barrière en fer. La propriété dispose d'une porte principale et d'une porte secondaire pour l'accès des véhicules. Sur la propriété, il y a un bâtiment résidentiel de trois étages d'une superficie totale d'environ 368,49 mètres carrés, répartis comme suit Le demi-sous-sol a une superficie couverte d'environ 122,83 mètres carrés, composé de 3 chambres et une salle de bain non équipée, avec des escaliers menant à l'étage supérieur. Le rez-de-chaussée a une superficie couverte d'environ 122,83 mètres carrés, comprenant une entrée, un salon avec un balcon couvert, un couloir, 3 chambres et une salle de bain non équipée, avec des escaliers menant au premier étage. Le premier étage a une superficie couverte d'environ 122,83 mètres carrés, composé d'un hall d'entrée avec un balcon couvert, 4 chambres (dont deux avec un balcon couvert), une salle de bain non équipée, avec des escaliers menant au toit. Cependant, les travaux sont suspendus depuis un certain temps, et il manque l'installation des portes en bois, y compris les portes principales de chaque étage, l'installation des fenêtres en bois dans les chambres de tous les étages, ainsi que l'installation complète des équipements électriques, des luminaires, des robinets d'eau potable, des canalisations d'assainissement, et des accessoires des salles de bains et de la cuisine. De plus, le bâtiment n'est pas encore peint à l'intérieur et à l'extérieur, et il est entouré d'un jardin négligé

Mise à prix : La mise à prix est de 307.779.850 dinars suite à la réduction de 40 %, outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de l'adjudication Jeudi 22/02/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous situé à Chouchet Radés Ben Arous. La visite est possible tous les jours.

2024T00041VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Malek ABDELFATAH Titulaire d'une pièce d'identité n°06865402 sis à Rue 23 janvier Teboulba Monastir.

Débiteur : Zoubair Ben Rchid Ben Mohamed Essalah SAKLI Titulaire d'une pièce d'identité n° 04185449 sis à Route Khnis Frina Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Charhen ZAOUALI, avocat, sis à l'avenue Béchir Sfar Mahdia Titulaire d'une pièce d'identité n°03995841 délivrée le 22/03/2023

Immeuble objet de poursuite :

1) La totalité de ses parts dans l'indivision comptant 104.805 parts d'un total de 2464 parts du titre foncier n° 81530 Monastir (nommé SOUANI) se composant de trois lot N° 116-628-1252 d'un terrain agricole planté d'oliviers sis à Khnis Monastir

2) La totalité de ses parts dans l'indivision comptant 334.110 parts d'un total de 7855 parts du titre foncier n° 105405 Monastir (nommé SOUANI) se composant d'un seul lot N° 652 d'un terrain agricole planté d'oliviers sis à Khnis Monastir.

Mise à prix : selon évaluation des expert Khalifa BOUZGARROU et Chadli MAAOUI datée du 01/06/2023:

1) La totalité de ses parts dans l'indivision comptant 104.805 parts d'un total de 2464 parts objet du titre foncier n° 81530 Monastir évalué à une somme de 1662D.162

2) La totalité de ses parts dans l'indivision comptant 334.110 parts d'un total de 7855 parts objet du titre foncier n° 105405 Monastir évalué à une somme de 16705D.500 plus les frais de la procédure qui seront évaluées à la première audience

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le Mercredi 21/02/2024 à 9h et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Monastir.

Remarque : la visite de l'immeuble peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2024S00051VEPA1

Avis aux créanciers

Changement de séquestre

SOCIETE NAVIGE RENT CAR

Cité KSAKSA - MEDENINE 4100

Identifiant unique auprès de RNE : 1742564S

Suivant décision du président de tribunal de première instance de Médenine en date de 04 Janvier 2024, il a été décidé le remplacement du séquestre de la société NAVIGE RENT CAR Monsieur Nabil Mouadhen par Monsieur Mohamed Ali Gantri pour poursuivre les travaux.

Mohamed Ali Gantri

Avenue 20 mars Immeuble Zitouna 1er étage Bureau n° 7 - Zarzis 4170

(Téléphone : 53218147 / 75 681 466)

2024R00099VEPA2

Jugement de Tutelle

En vertu du jugement n° 2436 émanant du juge de tutelle au tribunal de première instance de Mednine en date du 25 janvier 2021 la demanderesse Fethia bent Mosbah Eljerou a été nommée tutrice de son frère Salah ben Mosbah Eljerou pour gérer ses affaires et commencer les gestions légales dans son droit et s'occuper de ses intérêts jusqu'à la disparition de la cause, le tribunal a exigé la publication de ce jugement au JORT.

2024R00106VEPA2

Vente de fonds de commerce Appartenant à la B.F.T.

Report de délai de réception des offres

BANQUE FRANCO TUNISIENNE Banque en liquidation

RNE 0000122K

Rue Boubaker Achahid Mont Plaisir le Belvédère 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 12/01/2024, Mr SALAH FEKI, Liquidateur de la BFT, informe le public du report du délai de réception

des offres de vente des fonds de commerce appartenant à la BFT, objet de l'annonce parue le 07/11/2023 au J.O.R.T (annonces légales, réglementaires et judiciaires n° 129), et ce du 29/12/2023 au 16/02/2024.

Il est à rappeler que toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège Social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Mont Plaisir le Belvédère -1002- Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 500 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035 188137578893.

Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 16/02/2024. Les visites se feront, tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tel: (98 440 598)

2024400066VEPA2

Avis de distribution

Monsieur le greffier du tribunal de première instance de Tunis, annonce qu'il sera distribué la somme de (280.000,000 D.T) consigné à la recette des finances rue d'Angleterre le 11/04/2019 suivant quittance n°M001499, suite à la requête présentée par Maître Mohamed LAHMAIER au nom de la Banque de Tunisie contre INTERNATIONAL FOR TRADE AND DIST ET COMP et autres, en vertu de quoi une affaire de distribution a été enrôlée sous le n° 2085.

Cet avis est publié suivant les articles 468 et 476 du C.P.C.C

Article 468: « Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au Greffe du Tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un Avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents ».

Article 476: «A la suite du dépôt de la requête, il est procédé conformément à l'article 466.

Dans les trente jours de la publication de l'insertion prévue audit article, tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du Tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468.

Les dispositions de l'alinéa précédent doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les actes de publicité prévus à l'article 466 ».

2024400070VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION

Société Tunisienne Hôtelière Etablissement Tourisme et Animation

Société Anonyme au capital de 9.640.000 Dinars

Siège Social : Hôtel Riviera Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0028491E

MF : 0028491 E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne Hôtelière Etablissement Tourisme et Animation, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 14/02/2024, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 202426419 en date du 11/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3. Approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

6. Questions diverses.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00048SANB3

CONVOCATION

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL De 21.160.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0028521S

MF : 28521S/AM/000

CNSS : 165123-29

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 16/02/2024 à 09h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432769 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des résultats financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00053SANB3

CONVOCATION

SOCIETE HOTELIERE EL KANTAOUI

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 24.100.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0381514Q

MF : 381514Q/A/M/000

CNSS : 221153-90

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 16/02/2024, à 10h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432779 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Nomination d'un commissaire aux comptes.

9- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Les titulaires peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00054SANB3

CONVOCATION

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 25.825.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0012950E

MF : 12950 E/A/M 000

CNSS : 68486-04

Messieurs les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Promotion Touristique, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 16/02/2024, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432789 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Nomination d'un commissaire aux comptes.

8 - Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00055SANB3

CONVOCATION

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 34.685.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI BP 48, EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE 0411859H

MF : 411859H/A/M/000

CNSS : 166558-09

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale Kroumirie, sont

convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 16/02/2024, à 12h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n°202432799 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00056SANB3

CONVOCATION

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 20 305 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI BP 48 EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE : 0496170V

MF : 496170V/A/M/000

CNSS : 167821-11

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammamet Sud, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra social de la société, le vendredi 16/02/2024, à 13h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432819 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l' assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00057SANB3

CONVOCATION

SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 59.453.500 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI BP48, EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE : 0022965S

MF : 22965S/A/M/000

CNSS : 165415-30

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 17/02/2024, à 09h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432829 en date du

15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l' assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

4. Approbation des états financiers 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00058SANB3

CONVOCATION

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 83.460.300 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0002099N

MF : 2099N/A/M/000

CNSS : 32239-35

Messieurs les actionnaires de la Société D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 17/02/2024, à 10h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432839 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Nomination d'un commissaire aux comptes.

9- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00059SANB3

CONVOCATION

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 26.080.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0341715B

MF : 341715 B/A/M/000

CNSS : 131268-27

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 17/02/2024, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432859 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

4- Approbation des états financiers 2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024S00060SANB3

CONVOCATION

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.600.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : route Touristique de Mahdia

Identifiant Unique RNE 0010973D

MF : 10973D/AM/000

CNSS : 069760-17

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique de Mahdia, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Hôtel El Mouradi, Zone

Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le samedi 17/02/2024, à 12h pour statuer sur les comptes annuels 2022. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au RNE sous le n° 202432879 en date du 15/01/2024, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires Hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse durant le délai légal.

2024S00061SANB3

Polyclinique ERRACHID

SA au capital de 4.450.000 dinars

Siège social: Route de l'Afrane km 3 - Sfax

Identifiant Unique : 1016647A

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Relative à l'exercice 2022 qui se tiendra dimanche le 18 Février 2024

Les actionnaires de la société anonyme Polyclinique ERRACHID sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à Hôtel Naher El Founoun Rte Taniour km 3 Sfax, dimanche le 18 Février 2024 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle.

2) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle.

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle.

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7) Approbation des dons et subventions accordées.

8) Approbation des jetons de présence accordés aux membres du conseil d'administration.

9) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration, le directeur général et le directeur général adjoint.

10) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société régie par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

11) Quitus aux membres du conseil d'administration, au directeur général et au directeur général adjoint.

12) Questions diverses.

13) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2022, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022, l'état des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et des suretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2024X00059SANB3

Convocation

Assemblée Générale Extraordinaire l'Ecole Supérieur Privée d'Assurance et de Finance

(Mutuelle du Savoir)

Société anonyme au Capital 2.000.000.000 dt

19, Rue Claude Bernard 1002 Tunis

MF 1463179/H/A/M/000

Conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et suite aux recommandations du commissaire aux comptes dans son rapport des états financiers 2022, le conseil d'administration de l'ESPAF lors de sa réunion du 05/01/2024 convoque les actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 09 février 2024 à 10h00 au siège de la MAE Assurance, et ce, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivants :

1) Etude de la situation juridique et financière de l'ESPAF dans le cadre de l'application de l'article 388 du code des Sociétés commerciales.

2) Points divers suite (1).

2024400067SANB3

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société M.B.C Négoce SARL

Matricule fiscal : 1345870M/A/M/000

Capital Social de 250.000 Dinars

Siège Social : Avenue El Arbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les associés de la « Société M.B.C Négoce SARL» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 10/02/2024 à 11h00 au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de la décision de liquidation de la société.

- Nomination d'un nouveau Gérant.

- Nomination du commissaire aux comptes.

2024R00097SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Hamid Ben Taieb Boukdhir annonce que son titre de propriété concernant la totalité de terre bâtie d'une superficie de 2570 m2 située à route de Gremda KM11 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de la date d'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X00061DIVD2

Avis

Mr. Thamer Gadour annonce qu'il a perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 348 m2 qui est situé à route Taniour km7 Sfax, et il est effectué par l'acte de vente datée le 09/09/2009 et enregistré le 18/09/2009 n° M044269 à l'attestation de deux notaires Lotfi Mziou et Mohamed Abid, el il désire se faire délivrer une autre copie original de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire maître Abdessalem Medhioub oû existe dans rue Nasria Im Nafoura bloc A étage 3 AP A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2024X00062DIVD2

Perte d'un document de propriété

Madame Sabah Ben Sghir, épouse Bdira, titulaire de la carte d'identité n° 00019192, annonce la perte du document de propriété n° 03/2180, objet du titre foncier n° 36099, situé en bordure et en angle de deux rues Benbla gouvernorat de Monastir. Cette annonce fait suite à une déclaration d'honneur signée le 28 décembre 2023. Il a été publié dans le journal Al-Sabah le 11/01/2024.

2024400068DIVD2